

Informations de base	
<b>2019/2660(DEA)</b>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Systèmes applicables pour l'évaluation et la vérification de la constance des performances des kits de balustrades et des kits de garde-corps destinés à être utilisés dans le cadre d'ouvrages de construction uniquement pour prévenir les chutes et qui ne sont pas soumis aux charges verticales de la structure	
Complétant <a href="#">2008/0098(COD)</a>	
<b>Subject</b>	
2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.40.07 Industrie du bâtiment et de la construction	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
14/03/2019	Publication du document de base non-légal	<a href="#">C(2019)02029</a>	
14/03/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
27/03/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
06/06/2019	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Conseil par 3 mois		
15/07/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
24/09/2019	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		